



Doc. 13231
24 juin 2013

La situation au Proche-Orient

Amendement¹ n° 16

Dans le projet de résolution, paragraphe 13.2.3, après les mots "rhétorique anti-israélienne", insérer les mots suivants:

"qui appelle à s'opposer à l'existence même dans la région d'un Etat pour le peuple juif,"

Déposé par:

NIRENSTEIN Fiamma, Italie, PPE/DC
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
BOLDI Rossana, Italie, GDE
CARLINO Giuliana, Italie, ADLE
FARINA Renato, Italie, PPE/DC
SANTINI Giacomo, Italie, PPE/DC
ZINGERIS Emanuelis, Lituanie, PPE/DC

1. 2013 - Troisième partie de session

